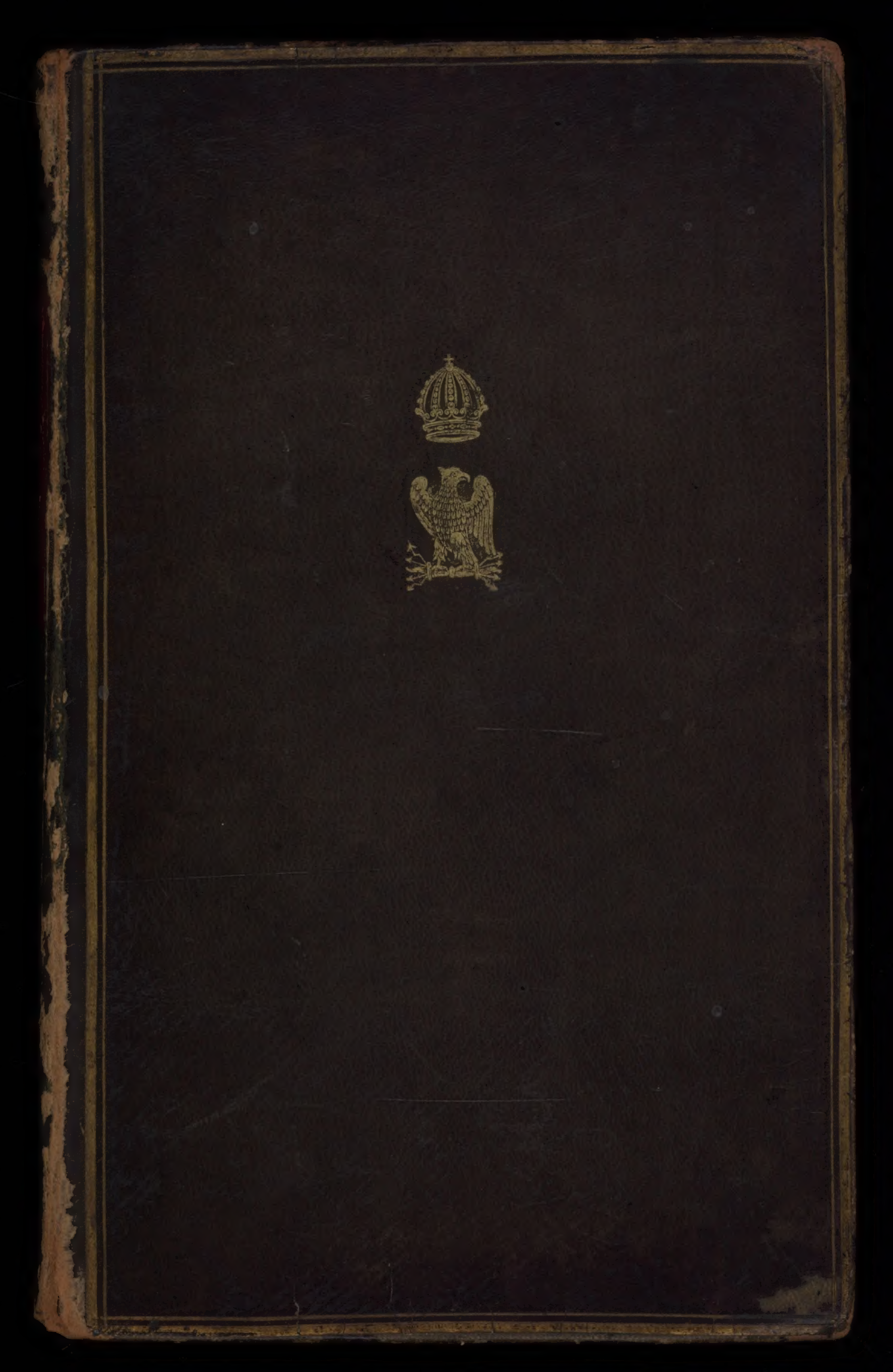
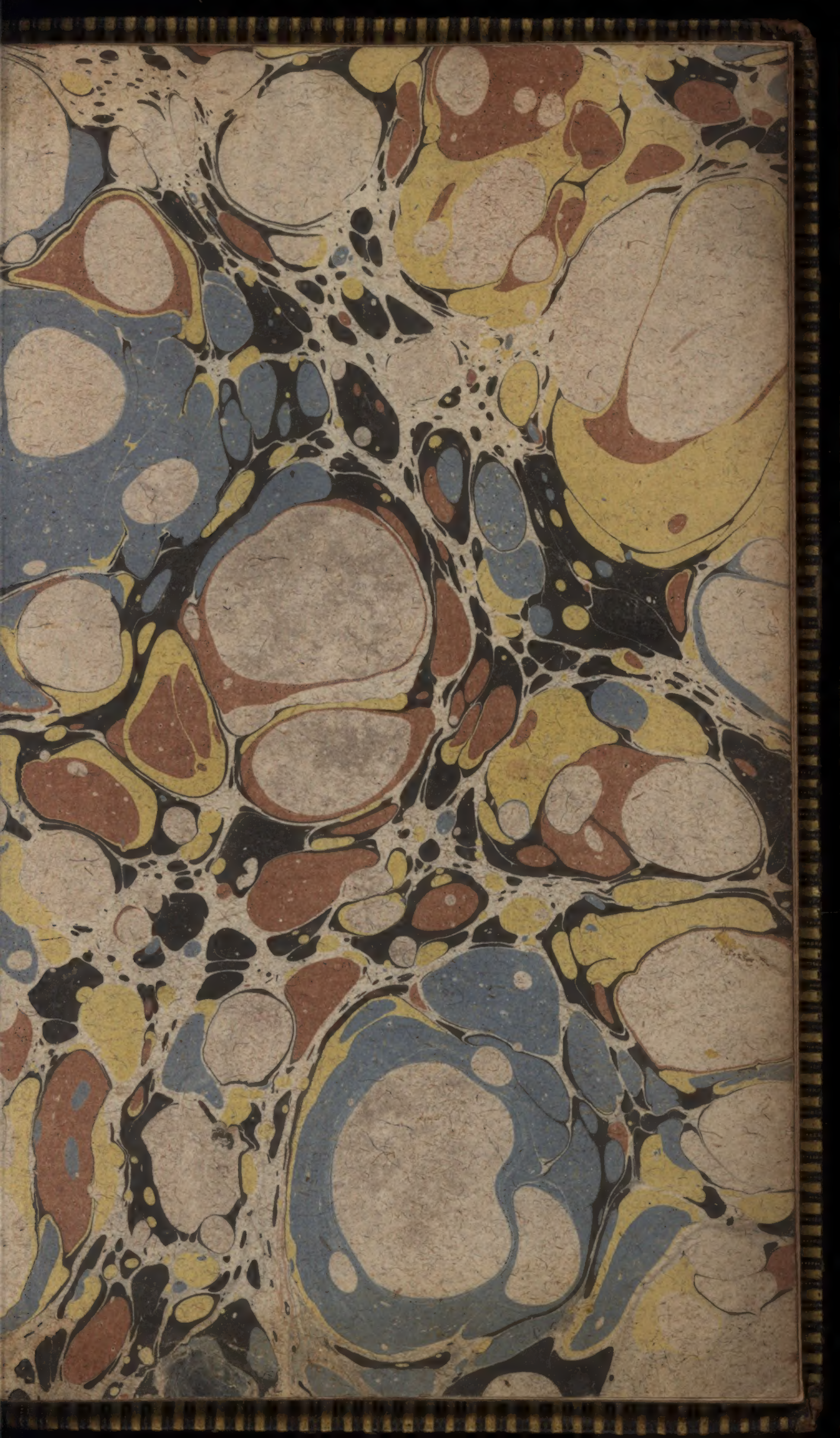






RELATION

DE

LA RÉCEPTION

Faite à BONAPARTE, *lors de son passage à Anvers, en l'an XI.*

RELATION

DE

LA RÉCEPTION

Faite à BONAPARTE, *Premier Consul de la République française et Président de la République italienne, dans la ville d'Anvers, lors de son passage en l'an XI.*



A ANVERS,

Chez ALLEBÉ, Imprimeur, Marché aux Souliers, n.° 702.

AN 12. -- 1804.

RELATION

De la réception faite à Bonaparte, *Ier Consul de la République Française et Président de la République Italienne, dans la ville d'Anvers, lors de son passage en l'an XI.*

Ce fut au mois de frimaire de l'an XI, que la ville d'Anvers tressaillit pour la première fois à la nouvelle que l'auguste Bonaparte, Premier Consul de la République Française et Président de la République Italienne, viendrait l'honorer de sa présence. Depuis cette époque elle languissait dans l'impatient désir de posséder un héros, l'ornement du monde et le bienfaiteur de sa patrie. Enfin arrive le 29 messidor. Le Premier Consul, venant de la ville de Gand, chef-lieu du département de l'Escaut, passa notre fleuve à la Tête de Flandres. Le ciel était sans nuages et le fleuve uni comme le cristal. De nombreuses décharges d'artillerie, tirées de la citadelle, du rempart St.-Michel, du fort St-Laurent et de plusieurs navires qui étaient dans la rade, le son de toutes les cloches de la ville,

la musique militaire placée sur le quai, tout portait dans les airs les accens de la publique allégresse. Le Premier Consul, accompagné de madame Bonaparte, des dames du palais Remusat et Thalouet, du citoyen Decrès, ministre de la marine, du vice-amiral Bruix, des préfets du palais Salmatoris et Rémusat et d'autres personnages élevés, passa dans le canot de la ville, apellé *le port d'Anvers*, élégamment peint, orné de tapis, de drapeaux et de banderolles, commandé par le citoyen Hoest, capitaine du port, et conduit par six rameurs, vêtus uniformément de vestes et pantalons de nankin, de ceintures bleues et de chapeaux blancs garnis de rubans bleus. La chaloupe du I.er Consul était suivie d'une flottille d'autres embarcations portant la garde consulaire, les officiers généraux et autres personnes de la suite du chef du gouvernement. Toutes les autorités, le préfet, les généraux commandant le département et la ville, le maire, les tribunaux, les conseils du département, de l'arrondissement, la mairie et le conseil municipal étaient réunis sur le quai à une foule immense de citoyens. Les regards de tous les assistans cherchaient le I.er Consul, simplement vêtu de l'uniforme de colonel d'infanterie. Il n'est pas sitôt apperçu qu'un cri universel et long-temps

prolongé *de vive Bonaparte* se fait entendre de toutes parts. De la barque, qui à peine avait touché le quai, il s'élance avec la rapidité de l'éclair sur un cheval arabe qu'on lui avait préparé. Il s'était avancé à l'endroit le plus élevé de la petite place située devant la porte du Bierhoofd. Le préfet lui ayant présenté le maire de la ville, celui-ci, à la tête des adjoints et du conseil municipal et accompagné du secrétaire de la mairie qui, dans un vase d'argent très-artistement ciselé, portait les clefs de la ville, adressant la parole au Premier Consul, lui dit :

CITOYEN PREMIER CONSUL *et* PRÉSIDENT,

« Je viens vous offrir, au nom de la ville d'Anvers, un tribut solemnel d'admiration, d'amour et de reconnaissance : vous avez relevé ses autels, affranchi son fleuve, ranimé son industrie, revivifié son commerce ; vos triomphes et votre sagesse l'ont appelée à la plus haute prospérité, et vous ajoutez à tant et de si grands bienfaits, celui de l'honorer de votre auguste présence.

„ Le pacte odieux de Munster nous avait anéantis, l'immortel 18 brumaire a relevé nos espérances, le traité de Lunéville les a confirmées, et les Anglais vont ajouter encore une palme à votre couronne immortelle.

« Citoyen Premier Consul, la ville d'Anvers vous prie de recevoir ses clefs, qu'elle refusa long-temps à l'Espagne. Elle vous prie encore d'agréer pour garde une portion de sa jeunesse, jalouse de prouver son zèle et sa fidélité à votre auguste personne. Cette époque mémorable lui sera toujours chère, nous la transmettrons tous à nos descendans, et nous consacrerons le jour où cette ville fut honorée par la présence du héros des Français. »

Le maire s'étant approché ensuite de la voiture où était Mad. Bonaparte, la complimenta en ces termes;

Madame,

« Si l'éminente distinction d'épouse du premier homme du monde ne vous associait pas à la reconnaissance profonde que lui doit la ville d'Anvers, vos qualités personnelles n'en mériteraient pas moins nos plus purs hommages. Et si votre cœur n'était pas naturellement porté à devancer nos désirs, nous vous prierions de continuer à semer d'autant de fleurs et d'agrémens la carrière brillante et pénible de *Bonaparte*, qu'il y répand lui-même de bienfaits et de gloire. »

Le Premier Consul répond avec cette bonté

qui donne tant d'éclat aux éminentes vertus du héros :

« Les clefs de la ville d'Anvers ne peuvent être en de meilleures mains qu'en celles du maire ; j'accepte la jeunesse qu'il m'offre pour ma garde, et j'aurai beaucoup de plaisir à voir les habitans d'Anvers. »

S'appercevant que Mad. Bonaparte qui venait de débarquer, attendait à pied sur la place, il dit à deux reprises, s'adressant au C.[en] d'Herbouville, préfet des Deux-Nêthes : faites, s'il vous plaît, monter ma femme dans cette voiture. Soins touchans qui occupaient sa sensibilité, au milieu des honneurs qu'il recevait d'une ville reconnaissante !

Bonaparte s'avança, au petit pas, vers l'hôtel de la préfecture, devenu le palais consulaire, escorté du préfet à cheval, des généraux, de la garde, des grandes autorités de la suite, des autorités locales et de la garde d'honneur de la ville. Madame Bonaparte et les dames d'honneur étaient dans la voiture du C.[en] d'Herbouville. Une foule innombrable se pressait sur le passage du Premier Consul. Elle garnissait les fenêtres et jusqu'aux toits des maisons. Ce peuple, composé de toutes les classes, était dans le recueillement de l'admiration et de la joie, qu'il

n'interrompait que pour proférer avec enthousiasme *vive Bonaparte, vive notre bienfaiteur.*

Il est impossible, à moins d'en avoir été spectateur soi-même, de se représenter le tribut d'amour, d'attachement et de reconnaissance que la ville d'Anvers a payé, dans cette circonstance, au Premier Consul.

Les rues du Sablon, du Marché au lin, de l'Elan, du Marché aux souliers, étaient plantées d'arbres, ornées de guirlandes et de festons.

Mais revenons à l'entrée triomphale du I.er Consul. Sur le bord du quai avait été placée une pyramide, à l'ombre de laquelle les autorités s'étaient garanties de la chaleur qui était extrême, mais qui fut heureusement tempérée par l'interposition d'un nuage durant la traversée du Premier Consul. La base de ce monument portait les inscriptions suivantes :

Du côté de la Tête de Flandre et vis-à-vis le point du passage,

Fatis crede tuis et ad anglica littora tendes.

Vis-à-vis la cale du débarquement,

Mox, Bonaparte, tuis resonabit laudibus œquor.

En face de la ville,

Ergo potest urbs nostra suum spectare juvamen.

A l'opposite du port du Werf,

Consulis adventu, plaudens Antwerpia gaudet.

La porte du Bierhoofd était ornée, en-dedans et en-dehors de la ville, de vastes socles projetés en avant, peints en marbre de diverses couleurs, surmontés d'un groupe de drapeaux immenses qui flottaient dans les airs et se formaient en berceaux. Au-dessus de la porte et du côté du fleuve, l'on avait placé, sur un plan triangulaire, ces mots : *Vires acquirit eundo.*

Sur d'autres parties on lisait :

L'airain tonne en ces lieux: de sa bouche enflammée
La foudre, en s'échappant, ne donne pas la mort.
Anvers réjouis-toi, l'auguste renommée
T'annonce le héros qui sut fixer ton sort.

Plein de sa liberté, fier de lui rendre hommage,
L'Escaut, en bouillonnant, porte son bienfaiteur.
Peuple, rends grace à Dieu, vole sur le rivage,
Et dans Bonaparte, vois ton libérateur.

Lætior hâc non est civibus ulla dies.

Redeunt Saturnia rægna.

Te, Consul, cives hilari clamore salutant.

Heroi maximo,
Patriæ patri optimo.

Heros hostium terror.

Heros Gallorum amor.

La petite porte du Bierhoofd, que la nécessité d'empêcher la trop grande affluence sur le quai avait contraint de fermer, était pareillement décorée de drapeaux et de l'inscription suivante, imitée de celle qui se trouve au bas d'une statue représentant l'Escaut sur la porte du quai au bois :

Cui Rhodanus Ligerisque parent, cui Sequana, Rhenus,
Huic famulas gaudet volvere Scaldis aquas,
Quasque olim vexit magno sub Cæsare puppes,
Auspiciis revehet jam, Bonaparte, tuis.

La nuit venue, la ville fut magnifiquement illuminée. Beaucoup de maisons portaient des inscriptions et des emblêmes à la gloire de Bonaparte.

Ici, on voyait un soleil levant sur la ville d'Anvers avec cette devise :

Solis ad aspectum, ut rerum renovatur imago,
Consulis adventu sic quoque cuncta vigent :
Reddit opes urbi Consul, gymnasia musis,
Quid majus ? reserat templa sacrata Deo.

Là, une lune éclairant le globe :

Cunctis quiescentibus, vigilat.

Plus loin, une main revêtue d'une partie du costume consulaire, tenant une branche d'olivier et une épée :

In utrumque parata.

Ailleurs,

Ailleurs, une aigle portant une palme dans une de ses griffes et la foudre dans l'autre :

Pro fulmine oliva.

Sur le devant d'une autre maison :

Orbe capitur Heros, nomen non orbe tenetur.

Sur un autre, au-dessus du portrait de Bonaparte :

Viro.

La petite statue de la laitière du Marché au lait avait été agréablement peinte, ainsi que le paysan du Marché aux œufs. Au bas de celui-ci était cette inscription :

O toi! dont le génie étonne l'univers,
Dans le sein de la paix, comme aux champs de Bellone,
Daigne, un instant, sourire aux habitans d'Anvers,
Et de ma main rustique accepter la couronne.

Quelques voisins de la Place au sucre y avaient établi, au bout du canal, un grand portique en toile peinte, orné de festons, de fleurs et d'inscriptions.

Les trente lettres suivantes, en lampions, couvraient toute la façade du vaste hôtel-de-ville, l'un des plus beaux monumens d'architecture :

Honneur et gloire au Titus français.

Le Préfet, dont les soins avaient fait orner le

palais avec une noble et élégante simplicité, avait fait placer contre les aîles extérieures deux pyramides égyptiennes triangulaires, de granit rouge, chargées d'hyéroglyphes et couronnées par des globes lumineux. Ces monumens offraient les noms des quatre plus fameux conquérans de l'Egypte.

Cambyse, A.° M. 3479.
Alexandre, A.° M. 3672.
César, A.° M. 3974.
Bonaparte, A.° Ch. 1798.

Sur le fronton du palais on lisait ce vœu exprimé il y a dix-huit siècles par le chantre de Mantoue:

Tibi serviat ultima Thule.

Durant le séjour entier du I.er Consul, l'illumination fut aussi générale, aussi belle, que le jour de son arrivée, et la classe la plus médiocre rappela, par son zèle, la touchante action de cet indigent qui, n'ayant sur la voie publique, pour tout domaine, qu'un chétif escabeau, en illumina les quatre faces avec une chandelle qu'il avait coupée en autant de morceaux.

Le lendemain, 30 messidor, le I.er Consul, escorté d'un faible détachement de sa garde et de la garde d'honneur, monta à cheval, à 3 heu-

res et demie du matin; il fit le tour de la ville et examina dans le plus grand détail le port, ainsi que les fortifications et les digues dont il gravissait à cheval les pentes les plus rapides. Arrivé à la rivière de Schyn, il voulut la passer à la nage, pour éviter un long détour, malgré que les personnes qui l'accompagnaient, lui eussent représenté que le lit était fangeux et les bords trop escarpés. A mesure qu'il examinait, il recueillait, avec beaucoup de soin, des notes sur ses tablettes.

L'après-midi, à 3 heures, la mairie, accompagnée du conseil municipal, sortit de l'hôtel-de-ville, avec les vins d'honneur, qui étaient, suivant l'antique usage, du vin vieux du Rhin, contenu dans un foudre et porté sur un traîneau attelé de huit énormes chevaux de brasseurs. Les conducteurs étaient en vestes et pantalons de nankin uniformes, leurs têtes couronnées de pampres. Le traîneau était peint en bois d'acajou, les harnais des chevaux étaient dorés, ainsi que toutes les pièces de l'attelage. Quant au foudre, il était bleu azur, les fonds en argent et les cercles dorés.

Le cortège arriva en pompe au palais, c'était le moment que le I.er Consul avait fait indiquer aux autorités pour leur donner audience.

Chacun attendait avec la plus vive impatience le moment de contempler cet homme extraordinaire, à qui l'antiquité eût dressé des autels, et que les cœurs des Français révèrent comme leur Dieu tutélaire. Vainement la peinture et la sculpture nous avaient fait connaître ses traits, vainement la renommée avait publié sa gloire par tout le globe, vainement plusieurs l'avaient vu à différentes époques de sa brillante carrière; on n'était pas satisfait, le cœur était ému, on désirait ardemment repaître ses yeux de la vue de cet autre Alexandre, de cet autre Numa des Français.

L'ordre, le calme, le respect ne se faisaient pas moins remarquer parmi ces nombreux fonctionnaires, que l'empressement que tous avaient à être introduits.

Le I.er Consul donna debout son audience en présence de madame Bonaparte, des dames du palais, des ministres de l'intérieur, de la marine, des relations extérieures, du vice-amiral Bruix, du sénateur Monge, des conseillers d'état Cretet et Forfait, du général de la gendarmerie Moncey, des généraux Soult et Bessières, du gouverneur du palais Duroc, des préfets du palais Remusat et Salmatoris, du citoyen d'Herbouville, préfet des Deux-Nèthes et

d'autres personnages de marque. Les autorités furent introduites les unes après les autres. Le citoyen d'Herbouville, préfet, suivi des conseillers de préfecture et du secrétaire général, adressa la parole en ces termes au Ier Consul.

Citoyen Premier Consul,

« Tous les départemens désirent également de posséder le héros à qui la France doit sa gloire et sa tranquillité ; mais ceux que vous favorisez les premiers sentent vivement cet avantage. Depuis long-temps les habitans des Deux-Nèthes ambitionnaient ce bonheur. Ils voulaient voir celui dont la main puissante a terrassé les partis, relevé les autels et terminé la plus terrible des révolutions. L'histoire, appréciant vos vertus, marquera votre place parmi les plus grands noms : mais nous, qui jouissons de vos bienfaits, permettez - nous, Citoyen Premier Consul, de vous l'indiquer dans nos cœurs. »

A Madame Bonaparte.

Madame,

« Le Premier Consul réunit tous les genres de gloire. Sa compagne doit posséder au même degré la bienfaisance et la bonté : telles sont aussi, Madame, les qualités qui vous distin-

guent; vous y ajoutez celle de faire le bonheur de l'homme illustre à qui la France doit le sien. Que de titres pour mériter notre reconnaissance, nos hommages et nos respects ! »

Le conseil général du département arriva ensuite et le C.en Pubuc, faisant fonctions de président, portant la parole, dit :

Citoyen Premier Consul,

« Les habitans du département des Deux-Nèthes viennent, par l'organe de leurs représentans, offrir au premier magistrat de l'état l'hommage de leur respect et de leur soumission, et porter à *Napoléon-le-Grand* le tribut d'amour, de reconnaissance et d'admiration que tout Français doit au héros qui rétablit parmi nous l'empire des lois sur les ruines de l'anarchie ; qui nous rendit le libre exercice du culte de nos pères, et qu'à bon droit le monde entier considère comme la vivante image du dieu des armées, du dieu de la paix. Puissiez-vous la conquérir bientôt, Citoyen Premier Consul, en dépit de nos perfides ennemis ! Pour atteindre ce but glorieux, nos fortunes et nos personnes vous sont acquises.

« Nous avons long-temps déploré les circonstances malheureuses qui ont accompagné

notre réunion à la France. Il appartenait à vos bienfaits, Citoyen Premier Consul, de les effacer de notre souvenir, et de faire de nous des Français qui ne le cèdent à aucun en patriotisme, non plus qu'en amour et en dévouement pour votre personne. »

A Madame Bonaparte.

Madame,

« Occupée du bonheur de *Napoléon-le-Grand*, vous avez des droits sacrés à nos vœux et à notre reconnoissance. Daignez, Madame, en recevoir l'expression avec bonté. »

Ensuite le conseil d'arrondissement, par l'organe du C.en Mertens un de ses membres :

Citoyen Premier Consul,

« Le conseil de l'arrondissement d'Anvers, vient vous offrir le tribut de son hommage, les assurances de son respect et le sentiment le plus inviolable de son attachement! Certes, Citoyen Premier Consul, le sort du conseil serait digne d'envie, si vous daigniez acceuillir ces protestations de son dévouement; mais son bonheur serait à son comble, si toujours grand, toujours magnanime, vous vouliez ajouter à cette première faveur celle d'agréer trois bâteaux du premier rang, que le conseil vient de voter à

l'unanimité, et qu'il ose consacrer au gouvernement, comme une marque, faible, à la vérité, mais au moins sincère et véridique de l'intérêt qu'il prend, et qu'il prendra toujours à la précieuse conservation de vos jours, à la prospérité de la République, à tout ce qui peut contribuer à anéantir les ennemis du bonheur de l'état. »

A Madame BONAPARTE.

MADAME,

« L'aimable compagne du premier héros de l'univers a le droit le plus incontestable au partage du respect que les vertus de son époux commandent, à l'admiration, à la reconnaissance, que sa sagesse et ses bienfaits inspirent : pénétré de ces sentimens, Madame, le conseil de l'arrondissement d'Anvers ose vous en offrir l'hommage, et vous supplier de daigner souvent en être l'interprète auprès du premier magistrat de la République. »

Le maire, les adjoints, le conseil municipal et le secrétaire de la mairie furent présentés ensuite. Le maire s'exprima ainsi :

CITOYEN PREMIER CONSUL et PRÉSIDENT,

« Tout s'agrandit sous vos auspices, et rien de ce qui s'adresse à l'auguste chef des Français ne

ne peut être ordinaire. Les vins d'honneur étaient jadis un tribut consacré par l'usage. En ce jour, au contraire, la ville d'Anvers jouit du bonheur de vous offrir les siens comme au plus sublime objet de son amour et de son profond respect. »

« Je reçois, dit le Premier Consul, avec sensibilité les vins d'honneur de la ville d'Anvers, et je charge le maire et le conseil municipal de témoigner ma satisfaction aux habitans. »

Il ordonna que ces vins fussent distribués aux hospices.

Le clergé est introduit ayant à sa tête l'archevêque de Malines, qui parla en ces termes :

Citoyen Premier Consul,

« C'est un archevêque placé de votre main et institué par le souverain pontife, qui vient, suivi de ses coopérateurs, vous présenter, en leur nom et au sien, l'hommage d'un très-profond respect et de la plus vive reconnaissance.

« A combien de justes titres cet hommage ne vous est-il pas dû ? Vous avez rétabli la religion de nos pères, cette religion sainte que Dieu lui-même a dictée pour le bonheur des peuples et la félicité des états ; cette

religion qui est la sauve-garde inviolable des mœurs, sans lesquelles les lois les plus sages deviennent inutiles ; cette religion qui enseigne au chef de la République à commander, comme elle apprend aux citoyens à obéir.

« Le ministère de douceur, de paix et de charité dont je suis investi dans l'ordre de Dieu, me prescrit de laisser à d'autres le soin de vanter vos exploits ; de vous montrer commandant les armées avec la tête d'un général et le bras d'un soldat ; de publier que c'est par ces vertus magnanimes que vous avez rendu la nation triomphante dans la guerre, comme vous saurez la rendre redoutable dans la paix. Vous l'aviez donnée à l'Europe étonnée de la recevoir : pourquoi faut-il que ce bonheur soit troublé par l'injuste agression d'un peuple, pour qui la prospérité des autres est un sujet d'envie et de jalousie ? Mais vous savez faire la guerre, et comme vous n'avez eu recours aux armes qu'à la voix de l'honneur, de la justice et de la modération, vous saurez aussi ramener la paix. Fasse le ciel qu'elle se renouvelle, afin que nous puissions jouir tranquillement de la renommée que vous avez acquise à la République, et faire des vœux pour que vos jours se prolongent au-delà du terme ordinaire ! Puis-

sent-ils, Citoyen Premier Consul, puissent-ils durer autant que votre gloire! »

A Madame BONAPARTE.

MADAME,

« Après vous être unie au Premier Consul par les nœuds sacrés d'une alliance sainte, vous vous trouvez aujourd'hui environnée de sa gloire : cette brillante situation est dûe aux agrémens de votre esprit, à l'aménité de votre caractère et aux charmes de votre société. Continuez, Madame, à mettre en exercice ces aimables qualités que vous tenez de l'auteur de tout don parfait; elles seront pour votre auguste époux un agréable délassement des immenses et pénibles travaux auxquels il se dévoue chaque jour par amour pour la patrie. Si nos prières et nos vœux fixent vos mutuelles destinées, vous serez heureux l'un par l'autre, et nous le serons nous-mêmes de votre mutuel bonheur. »

Ensuite le président (par *interim*) du tribunal criminel, accompagné du commissaire du gouvernement, du substitut, des juges et du greffier, a prononcé les discours suivans :

CITOYEN PREMIER CONSUL,

« L'Escaut dégagé des fers que vous avez

rompus, est glorieux d'avoir porté son libérateur.

« La ville d'Anvers vous reçoit dans son sein, et comptera ce jour parmi ses jours heureux : sa nouvelle splendeur datera de cette époque.

« Permettez, Citoyen Consul, que le tribunal criminel du département des Deux-Nêthes saisisse avec empressement cette circonstance mémorable pour vous présenter ses respectueux hommages et le tribut de sa reconnaissance.

« Les Belges, devenus Français, chérissaient déjà le premier magistrat de la République ; mais sa présence au milieu d'eux ranime un sentiment profond qui ne s'effacera jamais de leur cœur.

« Ce sentiment, Premier Consul, est le souvenir de vos glorieux exploits et de vos bienfaits ; vous avez assuré notre sort par la victoire qui a commandé la paix. Avant elle, nous en avions reçu la garantie dans ces paroles remarquables : « l'ennemi se serait emparé « du faubourg St.-Antoine, que la France ne « rendrait pas la Belgique. »

« Ainsi, par votre valeur et par vos soins, nos destinées sont à jamais associées à celles de la première nation du monde, dont vos

victoires ont immortalisé le nom, comme votre génie consolidera son bonheur.

« Citoyen Premier Consul, l'intérêt de la patrie vous commande un dernier triomphe ; le peuple français voit dans vos projets la prédiction du sort que vous destinez à la perfide Angleterre. Vengez sur les bords de la Tamise l'honneur national et la foi des traités. Puisque c'est à Londres qu'on ne cesse de fabriquer les malheurs de l'Europe, c'est là qu'il faut les terminer. „

A Madame Bonaparte.

Madame,

« Associée aux grandes destinées du premier homme de son siècle, la nature qui vous a comblée de toutes les grâces, semble vous avoir choisie pour charmer une vie laborieuse consacrée toute entière au bonheur de la France.

« Vous vous acquittez bien dignement, Madame, du soin qu'elle vous a imposé ; la réunion des rares qualités que vous possédez, ne cesse d'embellir des jours aussi précieux pour tous les Français. A ce titre, que de droits n'avez-vous pas à leur reconnaissance ! Recevez avec bonté le témoignage de la nôtre, et l'hommage de notre profonde vénération. „

Le président du tribunal de première instance, avec le commissaire du gouvernement, le substitut, les juges et le greffier, s'est exprimé en ces termes :

Citoyen Premier Consul,

« Pénétrés d'admiration, de respect, de reconnaissance et d'attachement, nos cœurs étaient opressés du besoin de vous présenter l'hommage de ces sentimens.

« En nous renfermant dans ce qui nous touche plus directement, en raison de nos fonctions judiciaires, nous vous prions, C.en Premier Consul, de recevoir le tribut de notre gratitude, pour la promulgation d'un code, conçu par la justice, épuré au creuset d'une expérience consommée, et perfectionné par une sagesse profonde.

« Puisse ce nouveau monument de votre amour du bien, après avoir reçu son complément, être suivi, de près, d'un autre code tout aussi essentiel, celui de la procédure civile et criminelle.

« L'Angleterre a voulu la guerre : nos vœux accompagneront ces efforts généreux qui doivent abattre l'orgueil d'un adversaire inique, et le faire repentir de son injuste agression. Ils

seront exaucés ces vœux dictés par l'indignation et par l'amour de l'humanité ! Vos efforts seront couronnés d'heureux succès ; vous ajouterez à votre gloire ; vous acquerrez de nouveaux titres à notre reconnaissance, mais notre dévouement à votre personne ne sera pas susceptible d'accroissement. „

A Madame BONAPARTE.

MADAME,

« Unie aux hautes destinées du héros incomparable que le Ciel, en sa faveur, a daigné placer à la tête du gouvernement, et digne de partager la gloire immortelle que s'est acquise votre illustre époux ; nous vous prions de partager aussi les sentimens que nous lui avons voués avec la France entière, et de recevoir avec bonté l'hommage respectueux que nous nous empressons de vous en offrir dans ce jour fortuné, depuis si long-temps l'objet de nos vœux. „

Le président de la chambre de commerce, avec les membres de ce corps, s'est exprimé en ces termes :

CITOYEN PREMIER CONSUL,

« Vous avez acquis assez de gloire, il ne vous reste qu'à recueillir les témoignages de

l'amour des Français ; c'est de ce sentiment que nous venons vous donner des assurances respectueuses au nom du commerce de la ville d'Anvers. „

A Madame Bonaparte.

Madame,

« Le commerce d'Anvers considère votre présence en cette ville, et celle de votre illustre époux, comme le présage de sa prospérité future. Grâce à ce héros, les chaînes qui entravaient la navigation de notre fleuve sont brisées : vous partagez sa gloire, veuillez partager les hommages de notre reconnaissance, et daignez accepter, Madame, les vœux sincères que nous faisons pour votre bonheur personnel, inséparable de celui de votre auguste époux, et de celui de la France entière. „

Le président du tribunal de commerce accompagné des juges et du greffier, a prononcé les discours suivans :

Citoyen Premier Consul,

« Pénétrés du plus profond respect, les vœux des membres composant le tribunal de commerce de mer et de terre séant en cette ville, partageant les vœux et les sentimens que les tribunaux qui ont eu la satisfaction d'approcher

d'approcher votre auguste personne, vous ont déjà exprimés.

« Puisse le Ciel couronner vos travaux, et en domptant la fierté d'une nation envieuse et insatiable, nous rendre bientôt une paix stable, et nous faire jouir du bonheur qu'on a lieu d'en attendre pour le commerce en général, et particulièrement pour celui de cette ville, qui, par sa situation et ses moyens, pourra, sous vos auspices, rivaliser alors avec les premières villes commerçantes du monde. »

A Madame BONAPARTE.

MADAME,

« Le tribunal de commerce d'Anvers vient vous présenter ses hommages.

« Inséparable du digne héros qui protège la France entière, il vous appartient de partager avec lui les sentimens de respect et de reconnaissance qui lui sont voués à jamais ».

Le I.er Consul répondit avec beaucoup de bonté à chacune de ces harangues. Il engageait ensuite une discussion familière avec les différentes autorités et pénétrait dans les moindres détails, avec une sagacité, une concision et une profondeur merveilleuses. On devait être étonné, en effet, de voir une intelligence

assez vaste pour contenir non-seulement tous les grands intérêts de l'état, mais encore une multitude d'objets qui ne tiennent qu'aux localités. Sa conversation avec le préfet roula sur une infinité de points de statistique et d'économie relatifs au département et à la ville.

Plusieurs discussions furent longues et animées du plus grand intérêt, comme celle avec le tribunal et la chambre de commerce sur le droit de transit, la contrebande, le tarif des douanes, les finances de l'Angleterre, les encouragemens à donner à nos manufactures, etc.

On a retenu principalement ces paroles, adressées aux autorités : « J'ai parcouru votre ville, elle ne présente que des décombres et des ruines; elle ressemble à peine à une cité d'Europe : j'ai cru me trouver ce matin dans une ville d'Afrique. Tout y est à faire, port, quai, bassin d'échouage. . . . . Il faut enfin qu'elle mette à profit les avantages immenses de sa centralité entre le nord et le midi, de son fleuve magnifique et profond. On porte à vingt millions les fonds nécessaires pour la confection de ces ouvrages; la guerre ne nous permet pas de vous les accorder; mais dès - à - présent nous ferons ce que nous pourrons; c'est à la ville et au com-

merce à nous seconder au moins par des avances. . . . . Il faut marcher avec le temps, il ne dépend pas toujours de nous d'accélérer sa marche. „ Et en parlant de la conscription : « On peut bien, dit-il, recruter des étrangers avec l'argent que vous donneriez pour être exempts de fournir des conscrits, mais la République n'aura pas une armée nationale. Si vous participez aux avantages de l'état, vous devez aussi supporter ses charges, et tant que vos enfans n'entreront pas dans les armées françaises, vous aurez toujours, à l'égard des autres départemens, l'air d'un pays étranger, conquis. „

Il parla en riant du reproche qu'on fait au commerce de cette ville de faire ou de favoriser la fraude, et des plaintes qu'élèvent les villes manufacturières de la République. Il demanda s'il y avait toujours des assureurs et à quel taux était l'assurance des marchandises anglaises, depuis l'établissement de la seconde ligne des douanes. Le commerce répondit que ces spéculations ne devaient être attribuées qu'à des maisons sans crédit et sans consistance. Le Premier Consul dit alors qu'il ne fallait pas qu'un soupçon aussi odieux pesât plus- longtemps sur le véritable commerce anversois, etc.

Il s'entretint long-temps avec le conseil municipal sur les besoins et les ressources de la ville, qu'il semblait connaître aussi bien que ses habitans. Des mémoires lui furent lus et remis par divers membres des autorités, tels que les C.ens Pellegrims membre du conseil municipal sur les rentes, et Gobart, son collègue, sur les points suivans ;

1.° Le rétablissement du port, des ponts et des canaux.

2.° L'ouverture du canal de la Campine ainsi que de celui qui joindrait la Meuse à l'Escaut.

3.° Le transit illimité.

4.° La remise des tableaux enlevés de cette ville, du tout ou au moins d'une partie.

5.° La restitution de la maison de Hesse et du bâtiment occupé par l'hôpital militaire, anciennement le collège des Jésuites, le génie militaire restant en possession de ces deux propriétés de la ville, qui avaient été seulement prêtées au service.

6.° La réintégration, dans leurs droits, des propriétaires de chaussées de traverse qui aboutissent à différens points de cette ville, ou le payement d'une indemnité.

7.° La remise du local du manège à ses anciens propriétaires.

8.° Une taxe des honoraires des avocats et avoués, qui excitent les plaintes du public par leur cupidité.

9.° La grâce des conscrits des années VII et VIII, qui n'ont pas rejoint leurs drapeaux.

Le Premier Consul ayant repris, les uns après les autres, les articles de ces mémoires qu'il garda, y répondit avec une affabilité admirable, tantôt par des concessions motivées, tantôt par des refus appuyés sur la raison et la justice.

Un feu d'artifice avait été dressé sur la place de Meir. L'autorité locale avait cru prudent d'en interdire l'accès au public. Elle avait fait placer des barrières aux extrémités qui aboutissaient du pont de Meir aux rues des Tanneurs, de la Bascule, de Rubbens, des Arquebusiers, du Lombard, des Claires, de Mai et du Rempart Ste. Catherine. Mais on fut averti que le I.er Consul ne verrait pas d'un bon œil cette séparation entre lui et le peuple, et la police eut ordre de les faire abattre, ce qui fut exécuté, sur le champ, aux cris de vive Bonaparte. Un léger cordon de troupes parut suffire pour empêcher la foule de se précipiter vers le point du feu d'artifice, et de donner lieu à quelqu'accident.

Vers les dix heures et demie, le I.er Consul, accompagné seulement d'un faible détachement de la garde d'honneur, se rendit en voiture sur la place de Meir par la rue des Menuisiers, la Comédie, le Marché aux grains, la rue de Rubbens, passa sous l'arc de triomphe, nommé le Pont d'Arcole, et monta à un balcon de la belle maison du C.en Nicolas Werbrouck, négociant, frère du maire. Ce dernier avait fait orner le balcon de tapis garnis de franges et de glands d'or. Aussitôt que la foule immense apperçut le héros, objet de son amour, qui seul d'abord, et ensuite accompagné de Madame son épouse, se présentait à ses regards, elle fit retentir l'air des cris de vive Bonaparte. Après le feu d'artifice, qui fut brillant et qui dura environ trois quarts-d'heures, le I.er Consul traversa la foule pour s'en retourner à son palais, par le chemin qui l'y avait conduit.

Le 1.er thermidor, à midi, le corps municipal, parti en cortège de l'hôtel-de-ville, alla faire hommage à Madame Bonaparte d'un tableau d'Ommeganck, richement encadré et renfermé dans une caisse d'acajou. Voici la description de ce tableau, ouvrage d'un des premiers paysagistes, comme d'un des hommes les plus modestes et les plus recommandables qui aient existé.

Le soleil finit d'embraser l'horizon, lorsque, sur le penchant d'un côteau, un berger et son chien, accablés l'un et l'autre des fatigues du jour, se reposent à l'ombre d'une touffe d'arbres, en gardant un troupeau de moutons dont on voit quelques-uns se battre. Des chèvres et un bœuf, achèvent ce groupe, d'autant plus pittoresque, qu'il est en quelque sorte identifié avec le site charmant que l'auteur a choisi aux environs de Spa.

L'art est porté au plus haut dégré dans cet ouvrage. Les masses en sont grandes et les détails touchans. Si les parties éclairées fatiguent l'œil de leur éclat, il va ensuite se reposer doucement sur le berger à l'ombre. Composition, entente, harmonie, fraîcheur, coloris, tout concourt à en faire un ensemble parfait.

Il était porté sur un brancard par quatre appariteurs de la mairie, en habit écarlate galonné en argent. Le maire ayant été présenté, dit à l'épouse du I.er Consul :

Madame,

« La ville d'Anvers, que ses grands peintres ont rendue autrefois si célèbre, n'a pu manquer de recevoir un coup-d'œil bienveillant de l'amie éclairée des arts, de l'épouse du

héros incomparable qui les aime et les protège ; à ces titres, Madame, et à tous ceux qui vous rendent chère à cette cité, daignez recevoir, en son nom, l'offre d'un tableau. Puisse-t-il réunir, au mérite reconnu du maître, celui d'être agréé par vous comme un gage de notre vénération profonde, et de notre éternelle reconnaissance ! »

« J'accepte le tableau qui m'est offert, dit Madame Bonaparte, et je suis extrêmement sensible aux témoignages d'attachement que la ville d'Anvers donne au I.er Consul et à moi. „ Elle examina ensuite le tableau avec attention, en fit l'éloge le plus pompeux. Elle accueillit le peintre, qui était présent, avec les manières les plus affables et les plus gracieuses, l'invitant à lui envoyer à Paris quelques-uns de ses principaux ouvrages. Les généraux, les ministres et autres personnes de marque, s'empressèrent à rendre justice au mérite de l'ouvrage.

Au même instant, Madame Bonaparte fut l'objet d'une scène touchante : deux jolies petites filles, vêtues de blanc, lui présentèrent une requête tendante à implorer, du I.er Consul, la grâce d'un conscrit, déserteur, qui se soumettait à se faire remplacer. Après avoir comblé

de

de caresser ces charmans enfans qui étaient conduits par le Citoyen Entheaume, adjoint à la mairie, elle promit de remettre la requête à son époux.

Le même jour, le C.en Petit, adjoint à la mairie, chargé de la surveillance de l'atelier de bienfaisance, dont l'institution est un des mille bienfaits de l'administration du C.en d'Herbouville, Préfet, conduisit à Madame Bonaparte, des ouvrières de l'atelier, qui lui offrirent deux chapeaux de paille, ouvrage de leurs mains, fait avec une délicatesse et un soin achevés. Elle agréa leur présent et les accueillit avec une grande bonté.

A trois heures de l'après-midi, le corps municipal, précédé de la garde d'honneur, offrit au Premier Consul un présent de neuf beaux chevaux entiers. Ils avaient une couverture bleue de ciel, garnie d'un galon de soie paille, et étaient conduits chacun par un palfrenier, très-proprement vêtu en nankin; un appariteur de la mairie portait le bout d'une longue lesse de soie paille, attachée à la bride de chaque cheval : le maire dit au Premier Consul :

Citoyen Premier Consul et Président,

« La ville d'Anvers vous doit tant de bienfaits

que, pour s'acquitter, l'offre de tout ce que possèdent ses Citoyens serait insuffisant. Elle a pourtant ôsé croire que le faible don de neuf chevaux, que j'ai l'honneur de vous présenter, pourrait vous être agréable. Daignez, Général Premier Consul, l'accepter avec tous les sentimens dont nos cœurs sont profondément pénétrés pour votre auguste personne. »

Le Premier Consul se montra sensible à un présent de cette nature et remercia le corps municipal.

Cependant, s'avançait vers le palais du gouvernement un cortège d'objets d'arts et d'antiquités, appelés, en langue du pays, *den grooten Ommegang*, dont le peuple de cette ville avait coutume autrefois d'orner ses grandes solemnités et les jours d'allégresse. Le Premier Consul, invité par le Préfet à jouir de ce spectacle, eut la bonté de se rendre aux fenêtres du palais. Aussitôt que le peuple l'apperçut, il oublia le cortège, dont la vue lui cause tant de joie dans d'autres circonstances. Des cris de vive Bonaparte! poussés par une foule immense, se prolongèrent durant le temps qu'il voulut bien rester en présence des Citoyens. Il témoigna qu'il prenait plaisir à voir cette bizarre procession. Voici le détail des objets dont elle était composée.

1.° ***Le Géant.*** Figure colossale de 26 à 28 pieds de haut, construite en 1534, par le peintre *Vanasselt*, sous la direction du grand *Rubbens.* Il était traîné par six chevaux de brasseurs, les plus grands de la ville. Sa tête, qui se meut au moyen d'un ressort intérieur, est couverte d'un énorme casque : un cimeterre, proportionné à sa taille, pend à son côté. Il est vêtu à l'antique. Pour médaillon, il portait au cou un grand portrait de Bonaparte. On lisait l'inscription suivante sur le piédestal où il est assis :

Mole meâ magnus sed tu, Bonaparte, triomphis.

L'origine de ce colosse se rapporte vraisemblablement à l'ancienne tradition du géant qui habitait, dit-on, l'endroit où est maintenant le magasin de la ville, nommé *petit Eekhof*, au bord de l'Escaut. Il avait, ajoute-t-on, une retraite au-dessous du lit du fleuve, dans laquelle on trouverait un siège d'or massif, si on pouvait y parvenir. Il rançonnait les bateliers : mais le fameux Brabo, qui a donné son nom au Brabant, lui coupa la main (*hand*) et la jeta (*werpen*) dans le fleuve, d'où est venu *Handwerpen* ou, par corruption, *Antwerpen*, Anvers.

2.° *Le Char de triomphe.* Sur le point le

plus élevé de ce char, était la statue de Bonaparte, avec ces mots : *Astra petit.*

Derrière le char :

Semper honos, nomenque tuum laudesque manebunt.

Les trompettes et les timbaliers de la ville, qui étaient montés sur le char, vêtus de riches habits de Mamelucks, annonçaient la gloire du héros au son de leurs instrumens.

L'envie, représentée en relief se dévorant les entrailles, était indiquée par cette inscription :

Anglia, fœta dolo, invidiâ cruciata peribis.

3.° *Le Vaisseau.* Il portait le nom *des Deux-Néthes* inscrit sur la poupe. Le flot sur lequel il paraissait voguer, cachait les hommes et les rouages au moyen desquels, il avait un mouvement très-rapide. Ses agrès étaient remplis de petits mousses, en habits blancs uniformes, ceintures bleues, chapeaux gris ornés de rubans bleus. Ces enfans qui appartenaient à d'honnêtes familles qui les avaient habillés à leurs frais, étaient si bien instruits aux manœuvres, qu'ils satisfirent particulièrement le ministre de la marine, devant qui ils prirent à tâche de se distinguer. Ce vaisseau appartenait anciennement au corps des bateliers. Il avait pour inscription :

Victor ubique, maris servilia vincula solves.

4.° *Le Char de Neptune.* Le Dieu était représenté par un homme. A côté de lui était la Déesse Thétis sous l'apparence d'une jeune fille. Ils occupaient le fond du char attelé de chevaux marins conduits par deux Sirènes.

On y lisait les inscriptions suivantes :

Sis Neptune favens et nostris annue votis.

Vince mare, terra tua est.

De la France, divin génie,
Guide, sur les mers, ton héros;
Neptune, veille sur les flots,
Toi, veille par-tout sur sa vie.

5.° *La Baleine.* Elle a environ 9 mètres, (27 pieds) de longueur, sur 5 mètres (15 pieds) de hauteur. Portée sur un vaste flot qui renferme un réservoir d'eau et une pompe, ainsi que la mécanique qui la fait mouvoir, elle soufflait, par la bouche et les ouïes, une grande quantité d'eau sur les grouppes nombreux qu'elle rencontrait, ce qui était, pour le peuple, l'objet d'un divertissement très-bruyant. Un joli enfant, vêtu en Triton, dirigeait malicieusemant les jets des ouïes. Elle portait l'inscription suivante :

Prima inter pisces, nullus prestantior illo.

La Baleine appartenait jadis à la corporation des poissonniers.

6.° *Le Char de Vulcain.* Il n'était pas la partie la moins intéressante de ce cortège. Ce char était un vaste rocher renfermant les forges de Vulcain et des trophées d'armes de toute espèce. Il offrait particulièrement les symboles de l'union de la Belgique avec la France. Un génie représentait l'état militaire, il avait pour devise :

Divi sub Clypeo tutus.

Un 2.e offrait l'emblême de la religion avec cette inscription :

Dum cœlum colitur, terra quieta micat.

Un 3.e enfin, celui du travail et de l'industrie avec ces mots :

. . . *Labor omnia vincit.*
Improbus . . .

Dix cyclopes forgeaient, d'un côté, l'anneau d'une alliance étroite et, de l'autre, différentes armes. Leurs marteaux frappaient en cadence aux sons d'une musique spécialement adaptée à cette cérémonie. Ils avaient pour devise :

Jovi olim, nunc Bonaparte cudunt.

Hæc, Bonaparte, tibi vulcania tela parabit
Æthna, ac invictus sic Jovis arma geres.
Arma hæc infidos possint domitare Britannos.

De la forge sortait continuellement la fumée d'un encens exquis.

Un homme enchaîné derrière le char, représentait l'envie cruellement tourmentée des succès du héros de la France. On lisait au-dessus de la tête de l'envie cette inscription :

Detestanda dies! spem quæ mihi deprimit omnem,
Quæque suo pacis fœdere corda ligat.

Il y avait encore beaucoup d'autres inscriptions affectées à d'autres emblêmes.

7.° *Enfin, le Char de l'agriculture ou l'enlèvement d'Europe.* Jupiter est représenté par un taureau en relief très-artistement modelé. Une charmante fille de 15 ans, sous la forme d'Europe, était assise sur le dos du Dieu transformé. Ce char était garni de verdure. Le fond était occupé par une quarantaine de jeunes filles, vêtues de blanc, parées de fleurs et de festons, et placées en amphithéâtre. Le char d'Europe fut construit par les bouchers en 1767. Derrière on lisait :

Jam nunc securus segetes decerpit arator.

Ce cortège, qui a paru fixer l'attention particulière du Premier Consul et lui inspirer de l'intérêt, a parcouru ensuite la ville jusqu'à la nuit au grand contentement des habitans de toutes les classes.

Il existe encore dans le magasin du *petit Eekhof* d'autres machines qui auraient fait partie de la fête, telles que la Géante, l'Éléphant, les Dauphins etc. si leur grand état de dégradation eût permis de les réparer. La trinité, l'enfer, le jugement dernier, furent consumés par un incendie, il y a environ cinquante ans. Ces machines, dont quelques-unes seulement ont été deux ou trois fois promenées à des époques solemnelles depuis l'occupation du pays par les troupes françaises, ne sortaient jadis qu'aux deux kermesses ou fêtes patronales d'Anvers, jusques vers 1700 qu'on ne les vit plus qu'en 1728, 1744, 1767, lors de l'entrée des gouverneurs des Pays-Bas.

Le même jour, Madame Bonaparte, accompagnée du ministre de l'intérieur, du sénateur Monge, du Citoyen d'Herbouville Préfet, des dames du palais et du peintre Van Brée, se rendit en différens lieux pour voir des peintures et notamment à l'hôtel de la mairie où est placé un grand tableau allégorique, représentant le Premier Consul, à cette époque de fortunée mémoire, le 18 brumaire, de laquelle la France doit faire dater sa félicité et sa grandeur. Voici la description de ce tableau.

La France, sous la figure de Minerve, se repose, d'une main, sur le héros, tandis que de l'autre elle ombrage son front d'une couronne de laurier et d'une autre couronne d'étoiles, symbole de l'immortalité et digne récompense de ses grandes actions.

La statue de la France, d'une proportion plus grande que les autres figures du tableau, indique sa grandeur et sa puissance, tandis que sa physionomie noble et gracieuse exprime la satisfaction qu'elle éprouve de ses conquêtes et de voir renaître la joie, par-tout où elle porte ses regards.

Bonaparte, revêtu du costume consulaire, est représenté debout, avec cet air noble et généreux qui caractérise les grandes ames. Son bras gauche est armé de l'égide de la France, avec laquelle il défend et protège la religion, la nature et les arts; l'*innocence*, sous les traits d'une jeune fille couronnée de fleurs, se réfugie dans ses bras, en lui exprimant ses tendres vœux.

A la gauche du Consul, *la religion* à genoux et prête à se relever, témoigne au Héros sa reconnaissance. La flamme céleste qui brille sur son sein, la modeste simplicité de

ses vêtemens et l'expression de candeur qui règne sur son visage, annoncent en elle cette religion pure, qui donne le repos à l'ame et fait le bonheur de la société.

Derrière la religion, on voit la nature, offrant ses enfans au réparateur de ses outrages; elle est représentée sous la figure d'une tendre mère, avec quatre mamelles et entourée d'autant d'enfans, pour indiquer les quatre saisons, qu'elle allaite successivement; sa physionomie respire la plus tendre gratitude envers son protecteur.

Près d'elle est la peinture, prête à se relever, pour représenter les hauts faits du héros; elle admire sa figure pleine de feu et de sagesse. Elle vient de saisir sa pallette et ses pinceaux, pour peindre le sujet qu'elle a déjà crayonné sur la toile, tandis que la sculpture achève un buste de bronze, destiné à transmettre les traits du Consul à la postérité la plus reculée.

A la droite de Bonaparte, on voit la vertu, qui soutient et relève la justice; tous ses traits respirent la sagesse divine; son front auguste est ceint d'un diadême et d'une couronne de laurier. Le soleil qui brille sur sa poitrine, indique la pureté de son ame et le feu céleste

qui l'anime. Elle regarde avec complaisance la France, qui remplit tous ses désirs.

La justice se repose entièrement sur la vertu. Elle tend ses bras vers Bonaparte, qui lui remet le glaive et la balance des lois, tandis que son génie à ses pieds, s'amuse à se regarder dans le miroir de la prudence.

Dans le fond du tableau, à gauche, on apperçoit le soleil qui commence sa carrière, pour indiquer la gloire du siècle naissant. Son char lumineux roule sur le signe du zodiaque qui répond à l'époque de brumaire. Plus loin, tout l'olympe assemblé se réjouit, pendant que Jupiter envoie Iris avec la couronne de l'éternité, pour l'offrir au pacificateur du monde. Mars, Hercule et Bellone en repos, contemplent le héros, et jouissent du bonheur de la terre, tandis que les dragons, de leur char, vomissent des flammes contre les hydres, ennemis de l'état, qui fuient et se précipitent d'effroi à l'aspect d'Hercule, qui leur lance un regard de dédain.

Quatre renommées percent les nuages et vont annoncer les actions et la gloire de Bonaparte aux quatre parties du monde, tandis que Calliope s'occupe de les buriner sur le métal.

Sur le second plan, on voit, d'une part, une

foule de fugitifs qui reviennent sous les auspices du héros; de l'autre, la paix descendue dans un nuage et amenant Cérès, parée des richesses des champs : elle lui montre Mercure, assis sur des ballots et sur l'ancre de l'espérance. Il reçoit de la déesse de la terre, les fruits qu'elle répand de sa corne d'abondance: des enfans avec des tigres les accompagnent.

Sur le devant du tableau, d'autres enfans s'amusent à brûler un amas d'armes et d'instrumens de guerre.

Ce tableau fut ordonné par la ville, il y a environ deux ans, et peint à ses frais, par Van Brée, fils, artiste distingué.

Madame Bonaparte fit ensuite une promenade sur le fleuve. Elle fut conduite par le Préfet à bord d'un navire venu de la Chine, et stationné au canal aux grains, pour y voir quatre matelots, de ce navire, sauvages de l'île Owyhée, si fameuse par la fin tragique du capitaine Cook; on les fit chanter en langue de leur pays et exécuter leurs danses ordinaires.

Par les soins des négocians, tant à leurs frais qu'à ceux de la ville, il avait été préparé à la Bourse une superbe fête. Tout ce que l'imagination peut concevoir de richesse, d'élégance, de politesse, de démonstrations franches de

respect et d'amour pour le grand homme, qui était l'objet de cette fête, s'y est trouvé réuni. On l'a vu s'y confondre dans la foule et adresser familièrement la parole à plusieurs personnes.

Nous ne pouvons mieux faire, au reste, pour décrire les détails de cette fête, que de nous servir de ceux insérés dans le journal du commerce d'Anvers.

La Bourse d'Anvers n'est qu'une vaste cour, ceinte d'un beau portique. Elle a quatre issues. Celle qui donne sur la place de *Meir* était réservée au Premier Consul et était devenue l'entrée principale. On lui avait donné la forme d'un péristyle égyptien, au-dessus duquel on voyait un grand transparent très-bien peint par De Lin, représentant Bonaparte debout sur le char de la victoire, conduit par la justice et précédé de la renommée. Ce Héros s'avance vers l'Escaut et apperçoit sur ses rives un vieillard abattu, languissant, fidèle image du commerce de ce fleuve ... Il ordonne à Mercure d'aller à son secours; ce Dieu marche vers le vieillard, lui tend la main et le relève.

De ce péristyle on parvenait, par un escalier particulier, au local destiné au Premier Consul pour le recevoir. Une salle des gardes

précédait le salon de réception où se trouvaient les personnes les plus distinguées de la ville, qui ont eu l'honneur de lui être présentées. Le salon était orné de tapis de l'ancienne fabrique du pays. Il était meublé et éclairé magnifiquement : venait ensuite le sallon de la gloire, enrichi de tous les ornemens convenables et dont le principal était le buste de celui qui est l'objet de tant de vénération et d'amour. L'inscription *unus sufficit orbi* placée au-dessous d'un soleil étincelant de lumière, produisait le plus grand effet.

De ce sallon on arrivait dans une salle où était disposée une table de 40 couverts pour le Premier Consul, son épouse et sa suite. On l'avait élégamment décorée de marbres, de glaces, de cristaux, etc. Les surtouts, les sables étaient analogues au motif de la fête. On avait eu soin de ménager un dégagement dans cette partie.

De l'autre côté de la salle des gardes, se trouvait la salle du festin, destinée aux personnes invitées à la fête. On y voyait en grande quantité des tables de 4 couverts. Cette salle formait une vaste gallerie ornée de draperies peintes entre des pilastres; des couronnes suspendues à des torses de fleurs formaient les lustres. Aux extrémités, de vastes buffets étaient garnis, de

tout ce qui pouvait flatter le goût. Deux autres salles moins considérables, étaient destinées au même usage. Du même côté, se trouvait un escalier par où on descendait dans la loge préparée pour le Premier Consul: deux autres issues y conduisaient également. La loge occupait un des espacemens du treillage qui décorait toute la salle de danse. Elle formait une tente en draperie suspendue par des guirlandes de fleurs; dans chaque espace vuide de la salle on appercevait, d'un côté, des bosquets d'arbrisseaux, des fontaines, des figures, auxquelles des guirlandes et des torses de fleurs étaient suspendus: de l'autre, on admirait un jardin extrêmement pittoresque. Cette salle avait la forme d'un berceau de guirlandes auxquelles étaient attachés des lustres qui réfléchissaient mille fois les lumières. A son extrémité l'on voyait, là le temple de la jeunesse dont le fond était revêtu de glaces, ici, celui de l'amour dans lequel une estrade avait été élevée d'où le Premier Consul et sa digne Compagne devaient jouir de toute la perspective de la salle de danse. A la suite de cette salle était établie une gallerie, et à son centre un théâtre. L'une et l'autre avaient à l'extérieur la forme d'une tente, tandis qu'à l'intérieur ils ne représentaient que jar-

dins et bosquets. C'est dans cette salle de théâtre qu'a été représenté un joli vaudeville de la composition du C.en *Curmer*, ancien aide-de-camp de *La Fayette*. On en a fait répeter les couplets qui peignaient le plus vivement les sentimens dont les spectateurs étaient animés, et toute l'enceinte a, sans cesse, retenti d'acclamations universelles.

A chaque extrémité de cette gallerie s'en trouvait une autre de chaque côté, formant le carré avec la précédente. Au milieu, étaient, d'un côté, l'entrée, et, de l'autre, la sortie pour le public. Ces galleries formaient des portiques dans le stile mauresque. Les murs en avaient été peints pour la fête, dans toute leur hauteur, et représentaient les quatre parties du monde, caractérisées par leurs différentes productions, *Objet passé et futur* du commerce d'Anvers. A la droite du péristyle égyptien, on a sur-tout remarqué une jolie pyramide portant les trois couronnes, civique, murale et rostrale, avec ces deux vers d'*Horace :*

Te cingat muralis honos, te civica quœrcus
Ambiat, et domitis ornet rostrata carinis.

Les quatre angles étaient couverts par des glaces qui répetaient et multipliaient à l'infini la scène vivante d'environ 2400 spectateurs,

et

et ornés d'immenses buffets où l'on n'a cessé de distribuer, avec la plus grande profusion, depuis 9 heures du soir jusqu'à 7 heures du matin, toutes sortes de vins, de pâtisseries, de viandes, de glaces, de fruits, etc.

Dans tout le pourtour intérieur et extérieur de ces galleries étaient suspendus des torses, des guirlandes de laurier, illuminés en verres de couleurs, et surmontés de couronnes de victoires; au centre de chacune était inscrit un fait glorieux de *Bonaparte*. Au-dessus des tentes, des génies ailés supportaient encore d'autres guirlandes, et, au-dessus du théâtre, une renommée portant les couronnes au vainqueur, chantait son héroïsme. Toute cette enceinte, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, brillait d'une lumière éclatante dont l'effet, joint à l'expression de toutes les physionomies, donnait à l'ensemble de la fête un air de féerie digne du Héros auquel elle était consacrée. Deux autres temples dans l'intérieur de la cour étaient occupés l'un par un orchestre champêtre et l'autre par une musique militaire.

Les soins apportés à cette fête, où rien n'a été négligé, tant pour les agrémens que pour prévenir les accidens du feu, ont ajouté à l'allégresse universelle et à la satisfaction d'y pos-

séder le Sauveur de la France : il en a témoigné sa satisfaction aux commissaires qui en étaient chargés ; et s'étaient informé quel était l'artiste qui avait dirigé les travaux, on lui a nommé le citoyen Verly, architecte de la ville.

Le Premier Consul est arrivé à la Bourse à 11 heures et a honoré l'assemblée de sa présence jusqu'à minuit, où, sur son invitation, on a commencé à danser.

Voici les noms des commissaires-directeurs de la fête : *J. C. Verheyen*, *Du Chambge*, *J. C. Seunincks*, *Solvyns*, *Pieters Werbrouck Pieters*, *Jacq. Dirven.*

Nous croyons que c'est aussi le cas de parler ici du pont d'Arcole, que le Journal du Commerce d'Anvers a décrit en ces termes : « C'est, dit le rédacteur, le nom donné, par son auteur, à un superbe *Arc de Triomphe* élevé sur la place principale de cette ville, dite place de *Meir*. L'artiste a placé, au-dessus, le char de la victoire, traîné par six coursiers triomphateurs qui s'élancent avec fierté dans les airs. *Cæloque invectus aperto flectit equos curruque volans dat lora secundo*, et dont les rènes sont tenues par deux renommées. La victoire plane au-dessus, tient le drapeau français, et semble annoncer que c'est ainsi que le Premier Consul

a triomphé de ses ennemis. — Le Pont est orné d'objets analogues : on y voit quatre bas-reliefs romains, représentant autant d'époques de la vie de *Marc-Aurèle.* Dans le 1.er, c'est *Marc-Aurèle* triomphant qui pardonne à ses ennemis; dans le 2.e, Rome lui confie les rènes de son Gouvernement ; dans le 3.e, *Marc-Aurèle* conduit au capitole par la victoire ; enfin, dans le 4.e, cet empereur reçoit avec bonté les supplications et les mémoires du peuple.

« *Le Trophée* de deux renommées, placé à une très-grande hauteur et auquel par sa découpure le ciel servait de fond, produisait l'effet le plus imposant. *Le grandiose* de cette composition faisait une égale impression sur le connaisseur habitué aux chefs-d'œuvres de Paris, et sur le rustique habitant des bruyères de la Campine. Le Premier Consul en a été extrêmement satisfait, et il a chargé, par l'organe de M.e *Bonaparte*, son auteur le C.en *Van Brée*, d'exécuter pour lui un grand tableau représentant son débarquement au port d'Anvers, avec les portraits, d'après nature, du Préfet, du Général commandant dans le Dép.t, du Maire et autres fonctionnaires publics, voulant, « a-t-il dit, avoir près de « lui un monument qui lui rappelle sans cesse

« l'attachement et la bonne réception des ha-
« bitant d'Anvers.

La ville croyait posséder encore quelques instans son bienfaiteur adoré. La Mairie lui préparait pour le lendemain 2 thermidor, ainsi qu'à madame *Bonaparte*, une fête et un concert à l'hôtel-de-ville; mais autant la journée du 29 avait été brillante d'allégresse et de transports les plus vifs, autant la matinée de ce funeste 2 thermidor a été marquée par ce sentiment avant-coureur de l'affliction la plus profonde. Le public était prévenu que le Premier Consul devait quitter la ville à deux heures de l'après-midi. C'était la même affluence à la porte du palais, c'était le même enthousiasme qui dictait les cris de *vive Bonaparte* ! mais les cœurs étaient serrés et les yeux mouillés de larmes.

Enfin, le Premier Consul avec son épouse et sa suite, sont montés en voiture à trois heures de l'après-midi. La mairie et le conseil municipal s'étaient rendus au palais pour leur faire les adieux de la ville.

Nos regrets les plus vifs, notre amour le plus pur, notre reconnaissance la plus profonde, tous nos sentimens enfin, n'ont point échappé à la sensibilité du Premier Consul, ni à celle de sa digne épouse, qui les partage.

Tous deux l'ont exprimé en plusieurs rencontres avant le départ.

L'administration a éprouvé un sentiment bien doux, en voyant le chef suprême de l'état satisfait d'une réception qu'il a dû trouver d'autant plus selon son cœur, qu'elle réunissait la dignité à l'économie, ou pour mieux s'exprimer, que le peuple n'avait dû y contribuer en aucune manière de ses propres deniers, soit par impositions, soit autrement.

Le général Duroc, gouverneur du palais, a remis au C.en Jean-Étienne Werbrouck, maire de la ville, une boëte magnifique en or, émaillée, enrichie de diamans, et plus enrichie mille fois du portrait de Bonaparte, très-ressemblant, par Isabey. Le maire reçut en outre, un très-beau schall de Cachemire pour Madame son épouse. Comme il témoignait sa reconnaissance, en s'inclinant, le Premier Consul lui dit à deux reprises, *je suis content.*

Rentré chez lui, ce magistrat trouva une écharpe d'honneur avec cette lettre, écrite de la main du ministre de l'intérieur :

Anvers, le 2 thermidor an XI.

Le Ministre de l'intérieur,

Au Maire de la ville d'Anvers.

Le Premier Consul, Citoyen Maire, n'a pu

que voir le bon esprit des habitans d'Anvers, leur attachement à sa personne, sans y reconnaître l'effet d'une bonne administration. Il me charge, en conséquence, de remettre au maire de cette ville une écharpe d'honneur. Je remplis cette douce obligation avec d'autant plus de plaisir que j'ai pu rendre justice moi-même aux bons sentimens qui vous animent. J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé Chaptal.

Le maire reçut encore, 1.° une ordonnance de 15,000 francs sur les revenus du département, pour la restauration de la cathédrale.

2.° 1200 francs pour les pauvres de l'atelier de charité.

3.° 2880 francs, en deux fois, pour les domestiques de la ville, qui avaient porté le tableau offert à Madame Bonaparte, conduit les chevaux et escorté les vins d'honneur.

L'épouse du Citoyen Nicolas Werbrouck, dans la maison duquel le Premier Consul avait vu le feu d'artifice, avait reçu pareillement un très-beau diamant.

On n'a pu admirer assez le zèle, l'activité, la bonne tenue, l'excellente discipline de la garde d'honneur. Elle a recueilli amplement les fruits du dévouement qu'elle n'a cessé de

manifester, pendant près de huit mois qu'a été annoncé le voyage du Premier Consul. Aussi le lui a-t-il témoigné d'une manière flatteuse, et spécialement à Malines, où elle l'avait accompagné dans le plus grand ordre et en suivant la vîtesse de sa voiture.

Par un excès de soins, cette honorable garde avait demandé à être campée à proximité du palais. On avait, en effet, dressé des tentes dans l'intérieur du Forum Bonaparte, situé à la Place verte. Elles étaient disposées circulairement autour d'un magnifique trophée d'armes, orné d'une grande quantité de drapeaux flottans. Sur le socle de ce trophée, étaient représentées, sous la forme d'une danse de nymphes, toutes les victoires du I.er Consul, se tenant par la main.

La base du trophée portait les inscriptions suivantes :

Gloire immortelle aux drapeaux français.

Le peuple français pacificateur.

Le peuple français triomphant.

La ville d'Anvers reconnaissante.

Le Maire, organe de la ville, a écrit à la garde d'honneur, la lettre de félicitation ci-jointe.

A Monsieur Joseph van Ertborn, colonel de la garde d'honneur.

Monsieur,

Le zèle, la discipline et l'excellente tenue de la garde d'honneur, dont vous êtes le commandant, lui ont mérité des marques d'estime spéciale de la part du Premier Consul. Ces témoignages ont dû être bien flatteurs, tant pour vous et les autres chefs, que pour cette jeunesse véritablement intéressante. Afin qu'il ne manque rien à la récompense dûe à la garde d'honneur, je vous invite, Monsieur, et j'invite tous vos aimables compagnons, à recevoir au nom de la ville et au mien, les témoignages de la plus sincère reconnaissance. J'aurai soin d'en consigner la mémoire dans les annales de notre patrie commune. J'ai l'honneur, etc.

Signé, J. E. Werbrouck,

Le Secrétaire,

Bourceret.

La garde d'honneur a répondu en ces termes:

Le commandant de la garde d'honneur du Premier Consul, à Monsieur le Maire,

Monsieur,

J'ai reçu avec une véritable sensibilité les témoignages de satisfaction, que vous avez eu la bonté de me communiquer au nom de la ville,

ville, je me suis empressé d'en faire part à tous les membres de la garde.

Rien ne pouvait nous être plus agréable que de recevoir de la part du Premier Consul des marques d'estime, et de satisfaction de la part de nos concitoyens, dont vous êtes l'organe. Notre double but se trouve entièrement rempli. Veuillez, Monsieur le Maire, recevoir les sentimens de considération et de la haute estime avec lesquels, etc.

Signé JOSEPH VAN ERTBORN.

Pour croire à l'enthousiasme des habitans d'Anvers, toutes les fois qu'ils avaient ou qu'ils croyaient avoir le bonheur de voir le Premier Consul, il faut en avoir été spectateur soi-même.

Durant les quatre jours qu'il a passés en cette ville, les environs du palais ont été obstrués d'une foule innombrable de personnes de tous les âges, de toutes les classes. Un grand nombre informé que le Premier Consul sortait souvent à deux ou trois heures du matin, restait les nuits dans la rue, s'y endormait profondément, sur la promesse exigée de la garde de les éveiller aussitôt que le Premier Consul monterait à cheval.

Dans ces jours d'allégresse, un seul objet occupait tous les cœurs, tous les esprits, confon-

dait toutes les pensées. La police n'a pas eu le moindre délit à réprimer. Nul exemple de rixe, de débauche, pas même d'intempérance.

Le *Deus nobis hæc otia fecit*, a été réalisé.

Le peuple avait spontanément suspendu ses travaux. Ce qui a fait dire à quelqu'un, « Voilà « quatre jours qui ne comptent pas dans notre « calendrier, puisqu'ils se sont passés sans que « nous les apperçussions. »

Voici quelques arrêtés pris tant à Anvers qu'à Bruxelles par le Premier Consul, pour la plus grande prospérité du pays.

EXTRAIT des registres des délibérations du gouvernement de la République.

Anvers, le 2 thermidor, an XI de la République.

Le gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de la marine et des colonies, arrête :

Art. I.er Il sera établi, à Anvers, des chantiers de construction pour la marine militaire.

Ces chantiers seront placés sur la rive de l'Escaut depuis l'écluse de la Citadelle jusqu'au quai dit au Fumier.

Ils comprendront l'abbaye St. Michel, l'Eekhof ou chantier de la ville et les diverses propriétés particulières qui séparent ces deux éta-

blissemens, et ce dernier du glacis de la Citadelle, conformément au plan ci-joint.

II. Pour former cet établissement, le rempart de St. Michel sera démoli et abaissé à la hauteur convenable au projet. La porte de Fer et la partie de la route de Boom depuis cette porte jusqu'à l'écluse de la Citadelle seront supprimées : le fossé de l'ancienne écluse de communication entre les fossés de la Citadelle et le fleuve sera comblé.

III. Il sera pourvu, dans une autre direction, au remplacement de la partie supprimée de la route de Boom.

IV. La batterie St. Michel qui forme un saillant sur le fleuve, sera conservée; elle sera isolée du chantier à sa gorge par une palissade.

L'espace compris entre l'ancien corps-de-garde ruiné au-delà de la porte de Fer et le quai dit au Fumier, sera disposé pour y former autant de cales que les localités et la profondeur du fleuve pourront le permettre; trois d'entre elles, savoir, les deux joignant la batterie St. Michel, pour des vaisseaux de 74, et celle près la porte de Fer pour une frégate, seront terminées pour le 1.er vendémiaire an XII; le reste des cales sera successivement établi, de manière qu'au 1.er nivôse il y ait

neuf cales pour des vaisseaux de 74, et trois pour des frégates de 18; elles seront disposées de manière à pouvoir être couvertes.

VI. Les magasins, casernes, et divers ateliers nécessaires aux constructions, seront établis dans les bâtimens de l'abbaye St. Michel.

VII. Une partie des glacis de la Citadelle servira de dépôt pour les bois de construction, les fossés de la Citadelle serviront au même usage en tant que de besoin.

VIII. Les chantiers seront fermés à l'extérieur par une barrière qui sera placée en avant de l'écluse de la Citadelle, et à l'intérieur, par une palissade sur le glacis, et les clôtures actuelles des divers établissemens qui forment son enceinte.

IX. Les ministres de la marine, de la guerre et de l'intérieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le Premier Consul, *signé* BONAPARTE.

Par le Premier Consul, *le secrétaire d'état*, *signé* H.-B. MARET.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le deux thermidor, an onze de la République,

BONAPARTE, Premier Consul de la République, sur le rapport du ministre de la marine et des colonies, arrête :

Art. I.er L'établissement désigné sous le nom d'abbaye St. Michel, à Anvers, et ses dépendances, l'Eekhof ou chantier de la ville et les diverses propriétés particulières et nationales, comprises entre les glacis de la Citadelle et la rue qui aboutit au pied du rempart près le quai dit au Fumier, seront mis à la disposition du ministre de la marine.

II. Il sera traité de gré à gré avec les propriétaires actuels pour l'acquisition de l'établissement St. Michel et de ses dépendances et des diverses propriétés municipales ou particulières, comprises dans l'enceinte des chantiers.

III. Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Premier Consul, *signé* BONAPARTE.

Par le Premier Consul, *signé* H.-B. MARET.

EXTRAIT des registres des délibérations du gouvernement de la République.

Anvers, le 2 thermidor, an XI de la République.

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'intérieur, arrête :

Art. I.er Les quatre maisons nationales, situées à Anvers entre la Place verte et le Marché aux souliers, et désignées par les n.os 474,

558, 559, 560, 561, 562, 563 et 564, seront abbatues à la diligence du Préfet des Deux-Nêthes.

II. L'emplacement qu'occupent lesdites maisons formera une place publique.

III. Les fonds provenant desdites démolitions, seront employés à la formation et à l'embellissement de la place à faire.

IV. Les ministres de l'intérieur et des finances sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le Premier Consul, *signé* Bonaparte.

Par le Premier Consul, *le secrétaire d'état*, *signé* H.-B. Maret.

Bruxelles, le 7 thermidor, an XI.

Le gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'intérieur, arrête :

Art. I.er Il sera incessamment construit à Anvers, intérieurement aux remparts, à l'extrémité nord de cette ville, un port d'échouage et un bassin à flot avec écluse à la suite de ce port ; le tout conformément aux plans qui seront arrêtés par l'administration des ponts et chaussées.

II. Les quais d'Anvers seront aussi incessamment réparés, ou reconstruits dans toute l'étendue réservée au commerce, depuis les chantiers de la marine militaire jusqu'à l'extrémité nord de la ville.

III. Il ne sera rien changé à la batterie St. Laurent. Le Quai *du Werf* sera conservé dans sa forme saillante, de manière à pouvoir être au besoin armé en batterie, au moyen d'un parapet en terre.

IV. Le reste des murs de la ville, les tours et autres établissemens militaires, situés dans l'étendue des quais désignés par l'art. 2, seront remis par le génie militaire, à l'administration civile, ainsi qu'il sera ordonné.

Il sera pourvu au payement des dépenses jusqu'à concurrence de 2,000,000 f.s comme suit:

1.° La somme de 300,000 f.s sera fournie à titre d'avance en cinq payemens égaux, de mois en mois, à compter du 15 courant par la chambre de commerce de la ville d'Anvers, conformément à sa délibération du 3 de ce mois.

2.° La même chambre de commerce délibérera dans le courant de fructidor prochain, pour régler les moyens d'avancer la somme de 800,000 francs, nécessaire pour les travaux de l'an XII.

3.° Enfin, la même chambre délibérera dans le courant de fructidor an XII, pour régler les moyens d'avancer la somme de 900,000 francs, nécessaire pour les travaux de l'an XIII.

V. Le produit des ventes de terreins, qui auront été rendus propres à bâtir autour et dans les environs du port d'échouage et du bassin à flot, et celui des ventes des terreins nationaux qui se trouveront sur les quais désignés à l'art. 2, seront ultérieurement employés à completter les dépenses ordonnées par le présent arrêté.

VI. Le ministre des finances fera verser dans la caisse qu'aura établie la chambre de commerce, jusqu'à la concurrence de 2,500,000 f.s de contrats de ventes de domaines nationaux, situés dans les départemens des Deux-Nèthes et de l'Escaut, provenant des ventes faites ou à faire, à compter du 1.er de ce mois.

Sur les 2,500,000 f.s le premier payement d'un cinquième à faire par les acquéreurs, dans les trois mois de la vente, sera perçu par la régie de l'enregistrement.

Les quatre autres cinquièmes, montant à 2,000,000 f.s, sont cédés à la chambre de commerce en remboursement de l'avance de semblable somme énoncée dans l'article précédent, à l'effet de quoi le ministre des finances prendra les arrêtés nécessaires pour mettre la chambre de commerce en état de recouvrer direc-

directement, et sur ses propres quittances, ladite somme de deux millions.

VII. Les dépenses seront acquittées par la caisse de la chambre de commerce, en vertu des mandats délivrés par le Préfet du département des Deux-Nêthes, sur les certificats de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées.

VIII. Les intérêts des sommes avancées auront cours sur le pied de cinq pour cent par an, et ils seront, ainsi que les dépenses d'administration, supportés par le commerce en général de la ville d'Anvers, et prélevés, soit par addition à l'octroi municipal, soit par un octroi spécial sur les marchandises, ainsi que cela sera déterminé par un réglement d'administration publique.

IX. Les ministres de la guerre, de l'intérieur et des finances sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le Premier Consul, *signé* BONAPARTE.

Par le Premier Consul, *le Secrétaire d'état*, *signé* H.-B. MARET.

Bruxelles, le 9 thermidor, an XI de la République.

Le gouvernement de la République, sur le rapport du ministre de l'intérieur, arrête;

Art. 1.er Le Rhin, la Meuse et l'Escaut, seront joints par un canal de grande navigation.

II. Il sera pourvu aux frais de ce canal par un droit sur les distilleries de grains.

III. Il sera statué, par un réglement d'administration publique, sur les cas dans lesquels les distilleries pourront être suspendues, et sur l'assiette de l'octroi auquel ils devront être assujetties.

IV. Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Premier Consul, *signé* BONAPARTE.

Par le Premier Consul, *le Secrétaire d'état*, *signé* H.-B. MARET.

Le Premier Consul, pour combler la mesure de ses faveurs à l'égard de la ville d'Anvers, a marqué la preuve éminente de son retour par la lettre suivante, écrite au Maire.

« Citoyen Werbrouck, Maire, je suis satisfait de l'état de la ville d'Anvers, je le suis des sentimens d'attachement que ses habitans m'ont montrés. Je vous envoie une écharpe d'honneur; je désire que vous la portiez.

« Que les Anversois y voient une preuve de la satisfaction que j'ai éprouvée au milieu

d'eux, et du cas particulier que je fais de votre personne. *A Paris, le 25 Thermidor an* 11.

BONAPARTE.
Par le Premier Consul,
Le Secrétaire d'Etat,
H.-B. MARET. „

Cette lettre a été adressée au maire par le ministre de l'intérieur avec le témoignage flatteur qu'on va lire.

Paris, le 5 fructidor, an 11.

Le Ministre de l'Intérieur,
Au Citoyen Werbrouck, Maire d'Anvers.

« Je vous adresse, Citoyen Maire, la lettre par laquelle le premier Consul vous mande qu'il vous accorde une écharpe d'honneur.

« Je me félicite d'être chargé de vous transmettre cette marque de l'intérêt qu'ont inspiré au chef du gouvernement l'attachement des habitans d'Anvers, et le zèle du premier magistrat de cette importante commune.

« J'y joins avec grand plaisir le témoignage de ma satisfaction particulière et l'expression de l'attachement personnel que vous m'avez inspiré. *J'ai l'honneur de vous saluer,*

CHAPTAL. „

Voici deux pièces de vers, publiées à Anvers, à l'occasion de l'arrivée du Premier Consul.

ODE à BONAPARTE, Premier Consul de la République française, à son passage à Anvers, en messidor de l'an XI.

Pindarum quisquis studet æmulari,
Jule, ceratis ope Dædaleâ
Nititur pennis, vitreo daturus
nomina Ponto.

HORACE, Ode I.e, Liv. IV.

IL tombera, nouvel Icare,
Sans immortaliser son nom,
Celui qu'un fol orgueil égare,
Et qui chante NAPOLEON!
Ainsi la colombe imprudente
Sent faiblir son aile impuissante
Dans un essor audacieux;
Tandis que l'aigle, à l'aile altière,
Se plonge en des flots de lumière,
Et va reposer dans les cieux.

MAIS quand la plus vive allégresse
Vient s'emparer de tous nos sens;
Quand tout un peuple dans l'ivresse,
Frappe les airs de ses accens;
Lorsque je revois ma patrie,
Par des tyrans long-temps flétrie,

Adorant son LIBÉRATEUR;
Quand je jouis de sa présence,
Le cri de la reconnaissance
Devient un besoin pour mon cœur.

TRANSPORTÉ, je saisis ma lyre;
Pour LUI j'invoque tous les Dieux:
La fière Clio qui m'inspire,
Rappelle ses faits glorieux.
Lodi, Salo, la Lombardie,
Garda, l'Adige et la Styrie
Sont les témoins de ses exploits;
Et l'Autriche et le Capitole,
A la fois du vainqueur d'Arcole,
A Campo, subissent les lois.

TOI, qui long-temps cachas ta source
Au fond de tes brûlans déserts,
Plus prompt que l'éclair dans sa course,
Il part, combat, brise tes fers.
Hélas! c'est en vain que tes ondes
Coulent pour unir les deux mondes.....
Les *Temps* n'étaient pas arrivés!
La France appelle son GÉNIE;
Et, malgré la flotte ennemie,
Il vole, et nous sommes sauvés.

IL aborde: la renommée
Devant lui sème la terreur:
A ses accens, toute l'armée
Reprend son antique valeur.
Du sommet des Alpes chenues,
Tel que l'éclair fendant les nues,

Il atteint les rives du Pô ;
Et lorsqu'on tremble pour sa vie,
L'olive aux lauriers se marie,
Et le couronne à Marengo.

Bellone a calmé sa furie ;
Numa remplace le héros ;
A ses côtés, son Égérie
Sourit encore à ses travaux.
Toujours guidé par la prudence,
Il assure l'obéissance
Par des réglemens immortels.
Thémis a repris sa balance ;
Les Proscrits retrouvent la France :
La Foi, ses pasteurs, ses autels.

Mais, que vois-je? ... Dieux! quel orage
S'amoncèle sur l'horizon !
C'en est fait ..... : aux travaux d'un sage
Mars arrache NAPOLÉON !
Albion! quels cris sur ta plage !
Tu le veux? .... Le sort de Carthage
S'efface de ton souvenir!
Hé bien! on relève ton gage.
Tremble ! des Alpes le passage
Est éclipsé par l'avenir.

Revenez ! ombres révérées !
Duquesne, Jean-Bart et Forbin,
Tourville, Vivonne et D'Estrées,
D'Orvilliers, Vaudreuil et Suffren !
Albion! tyran d'Amphitrite !
Le Héros qu'un obstacle irrite,

Vers toi s'ouvre un NOUVEAU chemin;
Son pavillon tonne sur l'onde;
Et le Trident, *sceptre du monde*, *
Pour jamais tombe de ta main.

RÉJOUIS-TOI, belle contrée,
Qu'il étonna par sa valeur!
Des arts mère antique et sacrée,
Les *Temps* ramènent ton VAINQUEUR!
Je vois du Nil l'onde écumante
Sous une voile triomphante
S'énorgueillir de ses drapeaux;
Et tes pyramides fameuses
Jamais sur tes rives heureuses
N'ont vu l'égal de ce HÉROS.

Anvers, le messidor, an XI.

ALEXANDRE DESMOULINS,
Sous-Inspecteur des Douanes nationales.

STROPHES à BONAPARTE, Premier Consul, lors de son passage à Anvers.

QU'ENTENDS-JE!.. quels chants d'allégresse
Frappent les airs en ce moment!...
De tout un peuple dans l'ivresse,
Quels transports! quel empressement!

---

* Le trident de Neptune est le sceptre du monde.
THOMAS.

Le nom du BIENFAITEUR du monde
Est répeté de toutes parts ;
Et sur le vaste champ de l'onde,
Déjà flottent ses étendarts.

Fier d'une charge si belle,
L'Escaut s'enfle avec majesté ;
Doux Zéphire, agitant son aîle,
Guide ses flots à volonté.....
IL aborde sur ce rivage,
La sagesse brille en ses yeux ;
Sur son front je lis le présage,
De l'avenir le plus heureux.

Lorsque Phébus, du sein de l'onde,
Sort brillant et majestueux ;
On voit la nature féconde,
Sourire à l'aspect de ses feux :
Ainsi le HÉROS de la France,
Sait, par un charme séducteur,
Ramener par-tout l'espérance
Et le plaisir et le bonheur.

De ce FILS chéri de la Gloire,
Rappellerai-je les exploits ?
Dirai-je comment la victoire
Fut toujours soumise à ses lois ?
Non : ma Muse, faible et timide,
N'est pas digne de ses travaux :
Pour chanter les combats d'Alcide,
D'Homère il fallait les pinceaux.

MAIS quand l'innocence opprimée
En toi, trouve un père, un appui;
Lorsque Thémis abandonnée
Retrouve un vengeur, un ami;
Qand toute la France respire
Par ta sagesse et tes bienfaits,
O BONAPARTE! je t'admire,
Enorgueilli d'être Français?...

A la félicité publique,
Albion, pourquoi t'opposer?
En vain ton trident despotique
Prétendrait nous tyranniser.
Ah! crains d'amonceler l'orage
Qui s'élève déjà sur toi;
Tu connais le sort de Carthage
Tremble Albion!.... frémis d'effroi!

O! toi, (*) qui portes l'opulence
Sur les bords qu'arrosent tes eaux,
A ton heureuse indépendance
Ajoutes des bienfaits nouveaux;
Puisqu'aujourd'hui, des destinées,
BONAPARTE régulateur,
A, sur tes rives fortunées,
Fixé pour jamais le bonheur!....

Par FRADIN, *Employé à la Direction des Douanes à Anvers.*

(*) L'Escaut.

LISTE des fonctionnaires et autres personnes qui ont concouru à la réception du Premier Consul, en l'an XI.

D'HERBOUVILLE, préfet du département des Deux-Nêthes.

Béliard, général de division, commandant la 24.e division militaire.

Debilly, général de brigade, commandant le département des Deux-Nêthes.

Paradis, général de brigade, commandant d'armes de la ville.

Jullien-Daguilhan, secrétaire général de la préfecture.

Peppe, *Van Pelt*, *Quirini*.	Conseillers de préfecture.
Werbrouck (*J.n-Ét.e*), prés., *Dubuc*, *Blommaert*, *Seuninckx*, *Dillis*, *Vander Meeren*, *Verlinden*, *Dirckx*, (*François*) *Snyders*,	Conseil général du département.

Vanden Eynde, *Van Ertborn*, (*Joseph*) *Godin*, *Leemans*, *De Graef*, *Raets*, *Heylen*.	Conseil général du département.
Cambier-Kannekens, *Mertens*, *Werbrouck*, (*Nicolas*) *Renson*, *Wirix*, *Verhoeven*, *Geents*, *Segers*, (*Jean*) *Van Messen*, *Rumens*, (*Ferdinand*) *Verhoeven* (*Antoine*).	Conseil d'arrondissement.
D'Herbouville, président, *Dierxsens*, vice-président, *Van Ertborn*, (père), *Simons*, *Kreglinger*, *De Broeta*, *Cambier-Kannekens*, *Werbrouck*, (*Nicolas*) *Dirven*, *Seuninckx*,	Chambre de commerce.

Ridgway ,	Chambre de commerce.
Morel ,	
Parish ,	
De Wael, (*Norbert*)	
Tompson ,	
Vernimmen , secrétaire.	
Werbrouck, (*Jean-Ét.*) maire,	Mairie.
Hebrant, adjoint,	
Entheaume, id.	
Petit , id.	
Giljams , id.	
Bourceret , secrétaire.	
Dierxsens ,	Conseil municipal.
Moretus, (*Paul*)	
Moretus , (*Jean*)	
Dirven ,	
Renson ,	
Van Cantfort ,	
Pelgrims ,	
Van Hal ,	
Van Pruyssen ,	
De Smidt ,	
Gobard,	
Janssens ,	
Huybrechts ,	
Vervrangen ,	
Van Praet ,	
Solvyns , (*Laurent*)	

Mols, *Bastyns*, *Beeckmans*, *Lunden-Ullens*, *Blommaert*, *Claessens*, père, *Geelhand de Merxem*, *Morel*.	Conseil municipal.

Hoest, capitaine du Port.
Verly, architecte de la Ville.

Bonis, 1.re sect. *Mozer*, 2.e *Foulard*, 3.e *Peeters*, 4.e *Van Assche*, 5.e	Commissaires de Police.

Bonnemain, greffier du tribunal de police.
De la Buisse, commissaire du gouvernement près le tribunal criminel.
Lengrand, substitut, magistrat de sûreté.

Charles d'Or, président, *De Moor*, juge, *Carré*, id. *Le Gros*, greffier.	Tribunal criminel.
Chabroud, commissaire du gouvernement près le tribunal de 1.re instance. *Lons*, substitut,	Tribunal de 1.re Instance.

Vander Mey, président, *Cayre*, vice-président, *Dargonne*, juge, *Martin*, id. *Sayavedra*. id. *Fradin*, id. . . . . . vacant. *Auger*, greffier.	Tribunal de 1.re Instance.
Solvyns (*Pierre*), président, *Vanlerius*, juge, *Seuninckx*, id. *Bastyns*, id. *Solvyns-Pieters*, id. *Wauters*, greffier.	Tribunal de commerce.
Van Asten, *Gheeland*, *Vander Smissen*, *Coqueel-Beeckmans*.	Commission des Hospices civils.
Bals, *De Meulenaer*, *Beeckmans*, *Vanden Bergh*, *Van Gils*, *Vande Zanden*, *Serrure*, *Vanden Nest*, *Dierxsens-Broeta*,	Commission du bureau de Bienfaisance.

Eelkens,
Ceulemans-Bastyns,
Mertens.
} Commission du bureau de Bienfaisance.

Brasseur-Van Lishoudt.
Van Hencxthoven, secrétaire et trésorier.

Van Ertborn, (*Joseph*) colonel,
Caeters-Van Asten, lieutenant-colonel,
Solvyns, (*Joseph*) capitaine,
Morand, (*Jean*) lieutenant,
Lassence, adjudant,
Varlet, maréchal-des-logis,
Van Dyk, id.
Toby, trompette,
Van Assche, cavalier,
Blutel, id.
Borrewater,
Cartier,
Cogels,
Du Marteau,
Du Bois,
Elsen,
Van Indert,
Van Ertborn, (*Édouard*)
Franceschini,
Guyot,
Van Geertruyen,
} Garde d'honneur du 1.er Consul.

Van Immerseel,

Janssens, *Kreglinger*, *Kleirens*, *Lemens*, *Longis*, *Lambeir*, *Moysen*, *Morand*, *Oeder*, *Osy de Wichem*, *Olislaeger*, *Derudder*, *Sels*, *Truyens*, *Venus*, *Van Vorst*, *Werbrouck* (*Frédéric*). *Werbrouck*, (*Joseph*) *Werbrouck*, (*Louis*)	Garde d'honneur du 1.er Consul.
Van Kieldonck, 1.er arrodiss.t *Van Trier*, 2.e *Masschu*, 3.e *Wouwermans*, 4.e *Lebréte*, greffier du 1.er arrond.t *Vanden Nieuwenhuysen*, 2.e *De Moor*, 3.e *Renson*, 4.e	Justices-de-paix.

Marcognet

Marcognet, chef de la 108.e demi-brigade.

Desprez, chef de bataillon.

Raimond.

Henriod.

Larcilly.

Maret, commissaire des guerres.

Torillon, capitaine, adjudant de la place.

Chamerlat, chirurgien en chef de l'hôpital militaire.

Magnan, médecin.

Mengin, ingénieur en chef du département.

Soulage, capitaine du génie, sous-directeur des fortifications.

Taskin, capitaine du génie.

De Bourges, ingénieur ord.e du département.

Viotte, id.

Gosselin, capitaine de vétérans.

Angineau, chef d'escadron de la gendarmerie.

Coste, capitaine.

Mergheling, lieutenant.

Doutremont, quartier-maître.

Ducoz, receveur-général du département.

Jacquin, payeur de la guerre.

Moyzen, receveur des domaines et de l'enregistrement.

Durand, inspecteur.

La Feuillez, receveur des domaines.

Jouvancourt, } receveurs de l'enregistrement.
Macqueron, }

Blutel, directeur des douanes.

Badon, inspecteur.

Desmoulins, sous-inspecteur.

Lepoittevin-Lacroix, receveur principal.

Gaudon, directeur des contributions.

Poncy, inspecteur.

Tribert-Lebrecq, } receveurs.
Desvignes, }

La Coste, directeur de l'octroi.

Blondeau, inspecteur.

Castaing, inspecteur des fôrets.

F I N.

ERRATA.

Page 9, ligne 3, *pro*; lisez *præ*.

Page 14, ligne 6, *Pubuc*; lisez *Dubuc*.

Page 24, lignes 22 et 23, *les vœux des membres composant*; lisez *les membres composant* : et, même page, ligne 25, *partageant*; lisez *partagent*.

Pag. 29, ligne 16, *du pont*; lisez *au pont*.

Pag. 34, ligne 17, *les jours*; lisez *ses jours*.

Page 35, ligne 13, *triomphis*; lisez *triumphis*.

Page 50, ligne 3, *et s'étaient informé*; lisez *et s'étant informé*.

Même page, ligne 12, *Solvyns, Pieters, Werbrouck Pieters*; lisez *Solvyns-Pieters, Werbrouck-Pieters*.

Page 52, ligne 2, *des habitant*; lisez *des habitans*.

Page 54, ligne 12, *sur les revenus*; lisez *sur le receveur*.

Page 66, ligne 8, *auquel ils*; lisez *auquel elles*.



